

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué le 22 février en application de l'article L2121-17 du CCCT, s'est réuni dans la salle du Brachouet au siège du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents, sous la présidence de Monsieur Bruno Forel, président.

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance (59) :

Délégués présents (31) : Viale P., Coutagne F., Burnet G., Pignal-Jacquard M., Perrillat-Amédé A., Vannson C., Bouvard C., Matano A., Ravailier J., Zobel JP., Clémentin R., Constantin A., Bouvet S., Watt-Chevallier A., Bufflier D., Boex C., Lombard T., Doldo D., Déage P., Javogues S., Mayoraz R., Forel B., Buchaca J., Desbiolles L., Bron M., Deramé L., Laperrousaz M., Meynet F., Soulat JL., Carrier A., Rophille P ..

Délégués ayant donné pouvoir (3) : Villard H. donne pouvoir à Coutagne F., Roger A. donne pouvoir à Forel B., Burgniard R. donne pouvoir à Laperrousaz M..

Délégués titulaires excusés (34) : Ollier B., Bouchet J., Vinet P., Martel M., Cartéron D., Mattel JL., Revenaz S., Morand G., Paget JM., Stropiano M., Hénon C., Caul-Futy F., Dussaix J., Pernat MP., Mogenet JC., Van Cortenbosch R., Jancart D., Peguet G., Valli S., Mermin JP., Fournier C., Monet P., Bach M., Rannard N., Arnould R., Lamure R., Meynet-Cordonnier M., Valentin A. Cheneval JP., Scherrer F., Bosson JF., Bégot P., Bosland JP., Journe JP..

Délégués présents sans voix délibérative (0) : xxx

Daniel Bufflier est désigné secrétaire de séance

D2026-02-05 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57;
Vu la délibération D2026-01-03 du 29 janvier 2026 relative au débat d'orientations budgétaires 2026 ;
Vu la délibération D2026-02-03 du 26 février 2026 portant reprise et affectation provisoire des résultats 2025 ;
Vu la délibération D2026-02-04 du 26 février 2026 portant révision des autorisations de programmes et des crédits de paiement (AP/CP) ;

Considérant le budget général présenté par chapitres ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Approuve par chapitres le budget primitif 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 11 940 000 € en fonctionnement et à 32 637 000 € en investissement comme présenté ci-dessous :

Fonctionnement - Dépenses	11 940 000.00 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 089 729.00 €
011 - Charges à caractère général	3 944 359.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 524 040.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	220 830.00 €
66 - Charges financières	318 000.00 €
67 - Charges spécifiques	80 000.00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	2 500.00 €
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 850 271.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	3 550 271.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300 000.00 €

Fonctionnement - Recettes	11 940 000.00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 325 417.07 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 614 582.93 €
013 - Atténuations de charges	10 000.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 320.00 €
74 - Dotations et participations	8 481 335.37 €
75 - Autres produits de gestion courante	30 719.00 €
77 - Produits spécifiques	76 208.56 €
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 000 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 000.00 €

Investissement - Dépenses	32 637 000.00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 310 643.63 €
RESTES A REALISER	3 938 445.72 €
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	23 887 910.65 €
13 - Subventions d'investissement	20 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 220 000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 408 201.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 022 980.95 €
21 - Immobilisations corporelles	1 240 000.00 €
23 - Immobilisations en cours	16 481 565.00 €
458110 - Opé 10 - Systèmes endiguement Etat	183 000.00 €
458112 - Opé 12 - Décharge RD14 restauration - MO unique ETAT	2 001 000.00 €
458122 - Opé 22 - véloroute SE Borne - Moa unique CD74	5 000.00 €
458123 - Opé 23 - Aménagement seuil ROE6509 de la RD1203 Foron de la Roc	1 882.45 €
458125 - Opé 25 - Lagune bogève - Moa unique commune BOGEVE	3 132.00 €
458126 - Opé 26- Protection de berges TERRET - Moa unique commune Grand	150 000.00 €
458127 - Opé 27 - Dévoisement réseaux aménagement eau noire	100 000.00 €
458128 - Opé 28 - Mesures compensatoires Step Ocybele	10 000.00 €
458129 - Opé 29 - Tvx au droit du pont de la RD4 sur le Verney - Morillon et Samoens	15 000.00 €
458130 - Opé 30 - Tvx ouvrage franchissement Perzière - Faucigny	24 000.00 €
45815 - Opé 5 - Cheminement long du giffre - CCMG	2 149.25 €
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 500 000.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	1 500 000.00 €

Investissement - Recettes	32 637 000.00 €
RESTES A REALISER	5 719 753.56 €
RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT	19 566 975.44 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors compte 1068)	465 774.80 €
13 - Subventions d'investissement	12 036 160.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 720 595.56 €
458210 - Opé 10 - Systèmes endiguement Etat	450 362.08 €
458212 - Opé 12 - Décharge RD14 restauration - MO unique ETAT	2 568 000.00 €
458222 - Opé 22 - véloroute SE Borne - Moa unique CD74	3 218.95 €
458223 - Opé 23 - Aménagement seuil ROE6509 de la RD1203 Foron de la Roc	1 882.45 €
458226 - Opé 26- Protection de berges TERRET - Moa unique commune Grand	150 000.00 €
458227 - Opé 27 - Dévoisement réseaux aménagement eau noire	119 581.60 €
458228 - Opé 28 - Mesures compensatoires Step Ocybele	12 400.00 €
458229 - Opé 29 - Tvx au droit du pont de la RD4 sur le Verney - Morillon et Samoens	15 000.00 €
458230 - Opé 30 - Tvx ouvrage franchissement Perzière - Faucigny	24 000.00 €
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	7 350 271.00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 550 271.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	1 500 000.00 €

Article 2 : Autorise le Président à procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement d'une part et au sein de la section de fonctionnement d'autre part dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections. Ces mouvements de crédits seront précisés par décision du président et l'assemblée délibérante en sera informée lors de la plus proche séance.

Article 3 : Autorise le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance

BUFFLIER Daniel

Pour copie conforme,

Le Président, FOREL Bruno

Acte certifié exécutoire par le Président du SM3A compte tenu de :

- Sa réception en sous-préfecture le :
- Sa publication le :



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Président du Syndicat, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.